

20 - INFOLETTRE PNC-France Oct 2025

L'Edito du Président Bernard Accoyer :

En octobre 2025, la France (et l'Europe) se trouvent à un moment charnière de leur histoire énergétique. Alors que l'opinion publique soutient le nucléaire civil, les décisions politiques et administratives semblent toujours guidées par des fantasmes idéologiques et des pressions lobbyistes, au détriment de la raison et de l'intérêt général. Le projet de décret de la PPE3, poussé sans concertation suffisante ni étude d'impact crédible, en est le symbole. Espérons que les prévisions et les analyses de RTE permettront de mieux éclairer des choix qui impacteront durablement la société.

L'Europe, quant à elle, s'enfonce dans une dépendance énergétique préoccupante. L'accord signé avec les États-Unis, prévoyant l'achat de 750 milliards de dollars de produits énergétiques américains, dont du GNL et des technologies nucléaires, soulève des questions majeures. Comment concilier cet accord avec nos objectifs climatiques, alors que le gaz de schiste américain est extrêmement polluant ? Comment justifier une telle dépendance, alors que l'Europe cherche à renforcer sa souveraineté industrielle et énergétique ? Les contradictions sont flagrantes : entre les ambitions climatiques affichées et les réalités géopolitiques, entre la compétitivité des entreprises européennes et les politiques qui les contraignent à tout acheter au prix fort.

Face à ces dérives, PNC-France maintient le cap. Par ses interventions, ses débats publics et ses courriers aux décideurs, l'association rappelle sans relâche l'urgence d'une politique énergétique fondée sur la science, la transparence et l'intérêt général. Ses webinaires, réunissant des centaines de participants, permettent de confronter les idées et de promouvoir une vision réaliste de la transition énergétique. Les interventions médiatiques de ses membres contribuent à éclairer le débat public et à dénoncer les incohérences des politiques actuelles.

Il est temps de cesser de subventionner des solutions coûteuses et inefficaces. Le bon sens impose de privilégier des alternatives durables, comme l'hydraulique et le nucléaire, garants de la décarbonation de notre économie et notre indépendance énergétique à un coût abordable. La France, en pesant de tout son poids en Europe, doit retrouver le chemin de la raison et de la souveraineté. Le combat continue !



PNC-France en actions.

PNC-France et la vision 2050 du mix électrique.

RTE s'est engagé dans la révision de l'étude réalisée en 2021, en concertation avec l'AIE (Agence Internationale de l'Energie), sur le futur énergétique et son impact sur le mix électrique français. L'objectif est de comparer les impacts de scénarios révisés et très diversifiés, avec en particulier des prospectives nouvelles sur le nucléaire. PNC-France s'est organisé pour que ses experts participent en présentiels à toutes les réunions thématiques de concertation organisées par RTE et y présentent leurs analyses et préconisations. L'objectif de RTE est une publication du rapport révisé fin 2026.

PNC-France a également participé le 24 octobre à une présentation par RTE d'une mise à jour des visions 2030/2035 qui, on le comprend bien, pèsera sur la vision 2050.

Débats publics

Déchets radioactifs PNGMDR 2027-2031.

Après les consultations de 2005 (Options générales sur la gestion des déchets radioactifs), de 2013 (CIGEO-Projet de stockage géologique profond) et de 2019 (PNGMDR Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs), et les multiples consultations locales, enquêtes publiques, réunions de concertation et « cahiers d'acteurs », la CNDP remet le couvert avec une nouvelle édition du

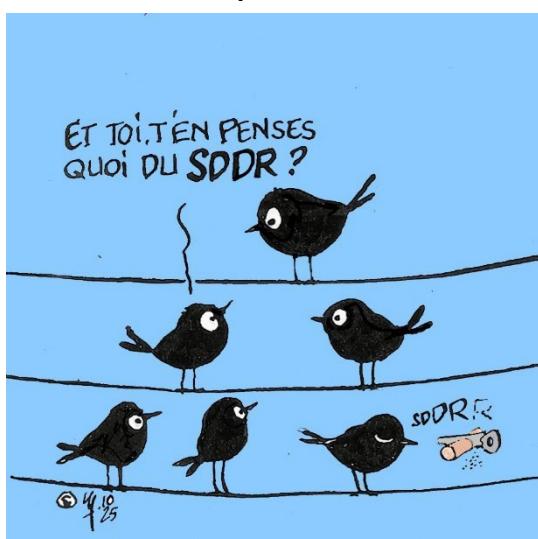
PNGMDR 2027-2031 ouvert du 10 octobre

2025 au 10 février 2026 : Débat public.fr-matières-déchets-radioactifs-PNGMDR



PNC-France y participera bien sûr, via un cahier d'acteurs que nous ne manquerons pas de partager avec vous.

Le réseau électrique de demain SDDR : Du 4 septembre 2025 au 14 janvier 2026, la Commission



nationale du débat public organise un débat sur le réseau électrique de demain. Réseau de Transport d'Électricité (RTE) en est le gestionnaire et prévoit une évolution de ce réseau à l'horizon 2040, par la mise en place d'un plan programme appelé « Schéma de développement du réseau » (SDDR). Parce que ce plan d'évolution engage notre avenir énergétique, environnemental et industriel, il est indispensable que PNC-France y participe. À ce titre, les experts de PNC-France répondront présents, en tant que de besoin, aux réunions et groupes de travail techniques organisés par RTE pendant la période consacrée au débat public. Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure. Site du débat public : Branché sur demain : le réseau électrique en débat

Et L'Europe ?

Un scandale absolu : En juillet dernier la Commission, hors de toute légitimité, s'est engagée à acheter pour 750 milliards de dollars de produits énergétiques américains au cours des trois prochaines années, notamment du GNL, du pétrole, des combustibles nucléaires et des technologies avancées. Les Etats-Unis sont effectivement devenus un fournisseur majeur d'énergie (17 % des importations de pétrole de l'UE en 2024 et désormais 56 % de notre GNL en 2025).

Le 15 septembre, le député européen **Christophe Grudler** (qui sera l'invité d'honneur de notre prochain webinaire le 5 novembre 2025) a initié un **courrier envoyé à la Commission européenne**, cosigné par 28 eurodéputés de tous bords, pour dénoncer les accords déséquilibrés qu'elle a signés avec les USA dans le domaine de l'énergie. En effet cet engagement soulève 4 contradictions majeures.



- **Contradiction climatique** : l'augmentation des importations de gaz de schiste américain sape directement notre programme climatique et notre réglementation des émissions de méthane. Le GNL est très polluant lorsqu'il est liquéfié, expédié d'outre-Atlantique et regazéifié chez nous. Cette dépendance est une bombe à retardement financière et climatique.
- **Chantage américain** : Les Etats-Unis se fichent de la menace climatique, l'administration nord-américaine n'a-t-elle pas récemment qualifié l'objectif européen de neutralité carbone 2050 « d'accident de train colossal » ? Elle va plus loin encore en exigeant une atténuation de la réglementation climatique sous peine de mettre en péril les accords commerciaux. L'Europe est-elle prête à sacrifier ses ambitions climatiques sous la pression de Washington ?
- **Déséquilibre économique** : Comment peut-on demander aux entreprises européennes d'acheter aux États-Unis pour 250 Mds\$ de produits énergétiques par an, tout en les

exhortant à renforcer leur compétitivité ?

- **Souveraineté industrielle** : L'inclusion des petits réacteurs modulaires américains dans le « deal » est scandaleuse. À l'heure où l'UE construit sa propre filière SMR, ouvrir la porte aux concurrents américains est un non-sens total. Ce risque porterait atteinte à notre industrie, à nos emplois et à notre autonomie stratégique. Nous ne pouvons pas nous permettre de remplacer le gaz russe par du GNL nord-américain, ni nos centrales à charbon par des SMR fabriqués aux États-Unis.

De plus, les décisions commerciales doivent rester l'apanage des entreprises, publiques ou privées, et non être préemptées par les engagements politiques personnels de Mme Von der Leyen. Pour toutes ces raisons, nous demandons instamment à la Commission de recon sider cet engagement.

Mme [Von der Leyen](#), dans votre discours sur l'état de l'Union, vous avez déclaré que vous protégeriez toujours notre industrie de la concurrence déloyale. Il est maintenant temps de passer de la parole aux actes en rééquilibrant cet accord.

Les Webinaires de PNC-France

Le succès de nos webinaires ne se dément pas, réunissant plus de 300 participants en moyenne ! Ils permettent d'éclairer l'actualité grâce à l'intervention de personnalités reconnues pour leurs compétences et leur liberté de ton.



Nous vous encourageons à écouter le passionnant échange qui a eu lieu le 10 octobre avec [Vincent Berger](#), Haut-Commissaire à l'Energie Atomique : [Webinaire PNC-France avec Vincent Berger](#)

Sans tabou, Vincent Berger a plaidé pour une approche rationnelle et cohérente de la politique énergétique, fondée sur la science, la souveraineté et la responsabilité à long terme. De nombreux sujets ont été abordés, de la PPE3 aux réacteurs de 4ème génération, du cycle du combustible au multi recyclage du MOX en REP.

Le prochain webinaire aura lieu le 5 novembre 2025 à 18h. Ce sera l'occasion de rencontrer [Christophe Grudler](#), député européen (Renew Europe) et spécialiste des questions industrielles, énergétiques et technologiques. Journaliste et éditeur de formation, il s'est engagé de longue date pour le développement économique et la souveraineté industrielle de l'Europe. Coordinateur de la commission Industrie, Recherche et Énergie au Parlement européen, il œuvre pour une politique énergétique européenne ambitieuse et réaliste, fondée sur l'innovation, l'indépendance stratégique et la transition durable des territoires. Ce sera l'occasion de débattre avec lui sur les effets contradictoires d'un droit européen qui s'oppose clairement au développement des projets nucléaires au sein de l'Union européenne ?



PNC-France maintient la pression sur les politiques

Face aux errements de la politique énergétique du pays, de l'idéologie anti-nucléaire bien ancrée dans toutes les strates de l'administration et des agences gouvernementales, PNC-France réagit en écrivant régulièrement aux décideurs politiques pour les informer, les alerter, et leur confirmer l'urgence des décisions à prendre.



23 septembre : M. le Premier Ministre, ne cédez pas aux lobbys gaziers et renouvelables, prenez le temps d'analyser les risques sous-jacents à une publication précipitée de la PPE3, appuyez-vous sur une étude d'impact indépendante, sous contrôle de l'OPECST, et laissez le Parlement en débattre dans un cadre démocratique et transparent.

À peine renommé, PNC-France a écrit au Premier Ministre M. Sébastien Lecornu, pour lui rappeler qu'un mix électrique doit être guidé par l'intérêt général et non par les pressions des lobbies friands de subvention indues. Pour décarboner les usages, il est préférable d'adapter la production à la consommation et de soutenir une production pilotable. Le consommateur, comme les finances d'Edf et de l'État s'y retrouveront. [Lire le courrier PNC-France appelle le PM à préserver l'intérêt général](#)



15 septembre : Mme la Présidente de la Commission de Régulation de l'Energie, nous sommes en profond désaccord avec la publication sur le site de la CRE, le 1er septembre dernier, de la note " Débats sur l'énergie: démêler le Vrai du Faux ».

PPE3 : l'Académie des Sciences présente une étude d'impact

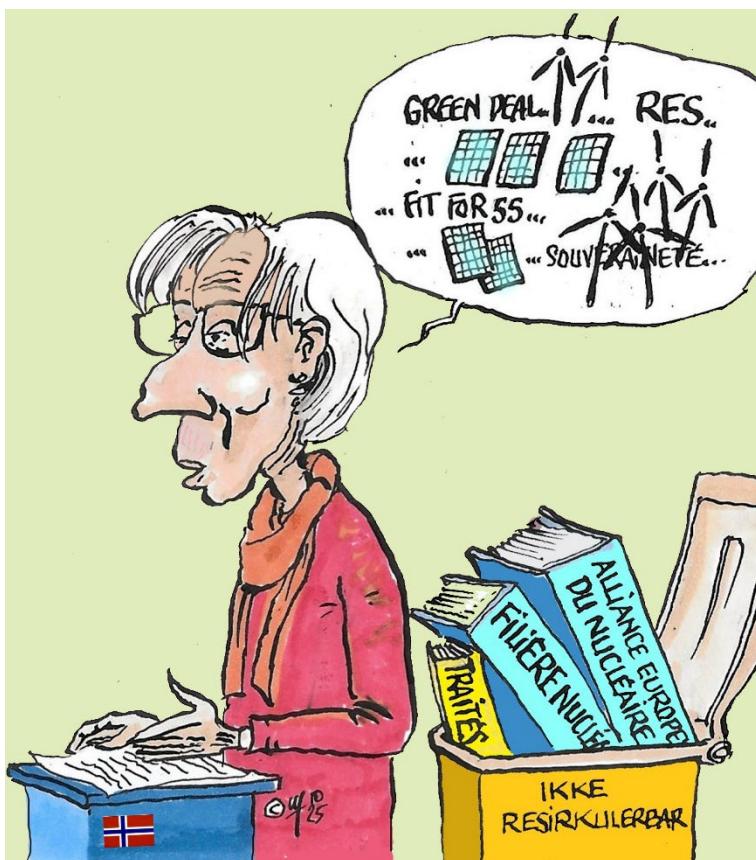


PNC-France considère que la CRE, par la voix de sa présidente Mme Emmanuelle Wargon, est sortie de son rôle en publiant un document partisan et ambigu, sans répondre sur le fond à la problématique de l'évolution des prix de l'électricité dans un marché où s'ébattent les spéculateurs internationaux, tout en évitant d'aborder les coûts complets de production. La CRE est clairement sortie de son devoir de neutralité technologique et de son domaine de compétence en se risquant à donner un avis sur le blackout ibérique, idéologiquement orienté en faveur du solaire. C'est très décevant pour une autorité dite « indépendante. A lire : [Analyse PNC de la note vrai-faux de la CRE](#)

Bien entendu, l'analyse de PNC-France a suscité de vives réactions de la part de la CRE et des habituels porte-paroles du lobby des EnRi, le Président du Syndicat des Énergies Renouvelable et le directeur d'Octopus, Vincent Maillard. Ce dernier a publié une tribune dans l'Express mettant directement en cause l'analyse de PNC-France. Nous y avons répondu en envoyant le 20 octobre un courrier au Directeur de l'Express pour souligner que nous ne sommes pas, a priori, opposés aux énergies renouvelables intermittentes mais que nous avons constaté que depuis le Grenelle de l'Environnement, signal de départ du développement accéléré des EnRis subventionnées, le prix payé par le consommateur / contribuable a presque doublé. Par ailleurs la poursuite de leur développement, inutile à court et moyen termes car non justifié par une consommation qui reste atone, nécessitera des investissements colossaux dans les raccordements et les réseaux, difficilement supportables compte tenu de la situation économique du pays.

28 octobre : Mme la Présidente de la Banque Centrale européenne, est-il normal que dans votre allocution du 21 octobre dernier à Oslo vous fassiez une promotion sans nuance des EnRi ?

PNC-France a écrit à Mme **Christine Lagarde** pour lui signifier qu'il n'était ni légitime ni pertinent pour une présidente de la BCE de faire la promotion des EnRi pour plusieurs raisons. Sur le plan



juridique les pays membres sont libres de leurs choix en matière de production électrique. Sur le plan **économique** il est acquis que le développement massif des EnRi fait croître les coûts complets de la production électrique, donc des prix et des charges payés par les consommateurs et les contribuables. Sur le plan **technique**, tous les experts sont à présent d'accord pour affirmer que le pourcentage d'EnRi dans le mix doit être limité pour ne pas mettre en péril l'équilibre du réseau électrique européen et que les moyens technologiques pour y pallier n'étaient pas disponibles ou pas à l'échelle. Enfin, sur le plan **stratégique**, développer des EnRi plutôt que de l'hydraulique ou du nucléaire européen c'est mettre en péril la souveraineté

européenne déjà mise à mal par nombre de décisions de la Commission européenne. Les générations futures seront juges de vos actions. Mme Lagarde, comment avez-vous pu passer sous silence le rôle clé du nucléaire dans le suivi saisonnier de la production et dans la stabilisation du réseau électrique !

PNC-France dans les médias

Bernard Accoyer et Henri Proglio sur Thinkerview ont fait un tabac sur la chaîne YouTube Thinkerview. Leur interview a été vue plus de 240 000 fois. 2h30 d'échanges passionnants, à voir absolument ici : [Interviews croisées sur Thinkerview B Accoyer- H Proglio](#)

Le 23 octobre, **François Goulard**, co-président de PNC-France, a fait une conférence remarquée à Vannes, lors d'un débat autour du projet éolien en mer de Bretagne Sud. Devant une centaine de personnes pas forcément acquises, il a martelé que la place des énergies renouvelables dans le mix énergétique français devait être sérieusement rediscutée. Il a dénoncé en particulier les « **trop nombreuses incertitudes techniques et financières** », comme « **le coût du raccordement** ». À l'issue de la conférence, le message a été si bien compris que quelques participants ont rejoint PNC-France !

Le 16 octobre, **Nathalie Beauzemont** (membre du Bureau de PNC-France) et Gérard Soufflet, ingénieurs en électricité et membres de l'association Les Gardiens du Large, ont organisé une réunion publique à Groix (Morbihan) pour présenter une analyse technique et scientifique des dernières évolutions du projet d'éoliennes en mer au large de Groix et de Belle-Île, prévu pour 2031.

Le 14 octobre **Bernard Accoyer** a signé une tribune dans les *Échos* qui a fait du bruit : « **La CRE trahit sa mission de neutralité** ». PNC-France accuse la Commission de régulation de l'énergie d'avoir abandonné sa neutralité dans une note publiée en septembre « ressemblant davantage à de la communication d'influence » dans le débat énergétique français qu'à une note d'information sur les prix de l'électricité relevant des missions de la CRE.

PNC-France reste vigilant face aux infox :



PNC-France veille depuis 2021 à ce que l'information consacrée à l'énergie et au climat soit la plus objective possible.

Avec le report de la PPE3 sous forme de décret, et aussi parce que les subventions aux EnRi sont en débats, entraînant la défection des grands noms de l'éolien (IBERDROLA, ENGIE) qui préfèrent se concentrer sur les réseaux et sur le gaz, on a l'impression que les promoteurs inconditionnels des EnRi sont de plus en plus nerveux et multiplient les interventions coordonnées dans les médias et les réseaux sociaux.

28 octobre : l'association Quota Climat largement financée sur fonds publics par l'ARCOM, l'ADEME et le ministère de la Culture, s'est engagée à dénoncer les médias coupables de désinformation vis-à-vis des moyens à mettre en œuvre pour lutter contre les changements climatiques. Sa démarche, a priori vertueuse n'est pourtant pas exempte d'une dérive inquiétante.

PNC-France a écrit à Mme **Rachida Dati**, mais également à l'ARCOM et à l'ADEME, pour les alerter sur le fait que **Quota Climat** utilise des algorithmes pour identifier, puis dénoncer, censurer, brider voire sanctionner les débats sur les moyens de maîtriser la dérive climatique en fonction de critères de jugement qu'elle s'est elle-même fixés, établissant ainsi un référentiel de vérité et de morale pour lequel elle n'a aucune légitimité. Les dénonciations et les pressions morales sur les réseaux sociaux, s'apparentent à une sanction extra-judiciaire inadmissible dans un État de droit.



Adhésion : pensez à renouveler votre cotisation

<https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/>

